

COMMUNIQUÉ DU GRAND CONSEIL

Une nouvelle commission demande le renforcement des mesures au niveau fédéral face aux hooligans

La commission en charge d'étudier l'initiative intitulée « Stop aux hooligans du sport ! - Pour une adaptation des lois fédérales » recommande à l'unanimité de durcir le cadre légal pour lutter contre la violence autour des rencontres sportives. Elle demande au Canton d'user de son droit d'initiative auprès de l'Assemblée fédérale pour faire adopter une série de mesures au niveau national - dont l'instauration rapide du billet nominatif.

Régulièrement, la presse se fait l'écho des débordements et violences qui marquent les matchs de foot. L'initiative Alexandre Rydlo et consorts « Stop aux hooligans du sport ! - Pour une adaptation des lois fédérales » a été déposée à la suite d'un nouveau débordement survenu lors du retour de supporters, qui a eu pour conséquence de paralyser le trafic ferroviaire entre Lausanne et Renens. La récurrence de ces événements invite à ne pas se satisfaire du statu quo, car au-delà des supporters, ces troubles de l'ordre public impactent toujours plus fortement la population, qui en paie le prix fort.

Face à ce constat répété, la commission appuie à l'unanimité la demande de l'initiant de durcir les lois fédérales pour lutter contre la violence dans et aux abords des stades et souligne l'importance d'imposer une solution uniforme. Elle soutient en particulier l'instauration rapide des billets nominatifs à l'échelon national, identifiée certainement comme la solution la plus efficace et se joint ainsi à l'appel lancé en juin par la commission qui a étudié la motion « Les billets nominatifs : la sécurité dans les gradins et sur le terrain ».

Parmi les autres mesures prioritaires, la commission a identifié la fouille des supporters, l'interdiction des engins pyrotechniques et des armes. Elle a tenu à étendre cette interdiction non seulement à l'intérieur des stades, mais aussi à leurs abords ainsi que durant le déplacement des supporters.

La commission invite ainsi le Grand Conseil à prendre en considération partielle cette initiative et, par ce vote, à s'engager de manière déterminée contre la violence dans le sport.

Lausanne, le 01 septembre 2026

Sébastien Pedroli, président de la commission, 079 654 15 45

Initiative - 26_INI_2 - Alexandre Rydlo et consorts - Stop aux hooligans du sport ! - Pour une adaptation des lois fédérales"

Commuiqué du 8 juin 2026 - Soutien à la solution des billets nominatifs pour lutter contre la violence dans le football